



# Ézanville infos

**RENDEZ-VOUS**

## L'agenda

**Du 18 novembre  
au 11 décembre 2011**



### Comédie « J'y suis, j'y reste » au théâtre de l'Union Familiale

La Compagnie de l'Union Familiale vous présente une comédie en 3 actes de Raymond Vinci et Jean Valmy. Plusieurs représentations : les 18, 19, 25, 26 novembre à 20h ; les 20 et 27 à 14h ; les 2 et 3 décembre à 20h, et les 4 et 11 décembre à 14h.

Tarifs : jeunes : 5 €, adultes : 10 €. Réservations au 0139910249.

### 26 novembre 2011 Concert « Les Chœurs du Pays de France »

Rendez-vous 20h45 à l'église d'Ézanville.



Tarif : 13 € - gratuit pour les moins de 12 ans. Billeterie en mairie les mardis 8, 15 et 22 novembre de 10h à 11h et les jeudis 10, 17 et 24 novembre de 14h à 16h.

### 27 novembre 2011 Salon Toutes Collections

Loisirs et Culture présente son Salon Toutes Collections (cartes postales, timbres, vieux papiers...) de 9h à 18h au Complexe de la Prairie.

### 10 et 11 décembre 2011 Salon des vins et produits du terroir

La ville d'Ézanville accueille le Lions Club International à l'occasion de son 8<sup>e</sup> Salon des Vins et Produits du Terroir au Complexe polyvalent de la Prairie. Cette manifestation a pour but de financer les œuvres et les actions sociales locales du Lions Club. Animations et restauration sur place. Samedi de 10h à 19h et dimanche de 10h à 18h.

### 11 décembre 2011 Marché de Noël

Loisirs et Culture organise un marché de Noël de 10h à 18h au Complexe de la Prairie.

## Loisirs et Culture fête ses 40 ans !



Le Maire entouré des bénévoles de l'association et de la présidente, Mme Renard

À l'occasion du quarantenaire de Loisirs et Culture, Chantal Renard, sa présidente, a organisé un dîner spectacle pour ses membres le 4 novembre dernier.

Alain Bourgeois, Maire d'Ézanville, accompagné de quelques-uns de ses adjoints, a eu l'occasion en tant qu'ancien membre de la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC), de retracer la transmission du flambeau des activités culturelles ézanvilloises de la MJC vers Loisirs et Culture.

La MJC, fondée en 1945 à Ézanville, s'est transportée, dans le cadre de l'opération Mille Club, de la place de la Gare au pied du château d'eau.

Son président fondateur était Pierre Tessier et son directeur André Legrand, déjà aidé de son épouse Denise. André fut appelé à d'autres fonctions et l'on peut dire que l'activité de la MJC périclita. En 1971, André Legrand et

quelques amis fondèrent à Écouen une association nommée Loisirs et Culture que le maire de l'époque accueillit et pour laquelle il construisit, en partie à leur usage, l'actuel centre Simone Signoret.

Après un changement de municipalité, les relations entre Loisirs et Culture et le nouveau maire se dégradèrent au point de provoquer le départ de cette association des cieux écouennais.

Ézanville l'accueillie avec plaisir. En effet les locaux du Mille Club étaient libres et aucune association culturelle n'existait. Loisirs et Culture se développa sous la direction d'André Legrand, président pendant une quinzaine d'années avant que Chantal Renard ne prenne sa succession.

Aujourd'hui, grâce à une trentaine de bénévoles qui participent activement à la bonne marche de l'Association et 25 professionnels rémunérés, Loisirs et Culture gère au sein de ses activités 1300 adhérents qui participent à différentes activités sportives et culturelles. Il ne faut pas oublier également la bibliothèque qui se trouve dans les locaux de l'association et qui fait également office de bibliothèque municipale.

Mais Loisirs et Culture c'est aussi des manifestations tout au long de l'année qui animent et dynamisent la ville comme le Salon Toutes collections, le Marché de Noël ou encore des expositions d'artistes locaux. Un véritable partenariat avec la commune qui ne manque pas de soutenir cette association avec près de 71 000 euros de subventions octroyées pour l'année 2011.



Le Maire et Mme Renard



**Ézanvillois,  
Ézanvilloises,  
Chers amis,**

Comme toutes les collectivités territoriales, Ézanville connaît une crise de ses finances publiques. L'augmentation des charges conjuguée à une raréfaction des ressources entraîne

inexorablement ce que les économistes appellent un « effet de ciseaux », effet qui compromet à terme l'équilibre même des dépenses et des recettes des collectivités et de l'État. Si nous n'y prenions garde, Ézanville n'échapperait pas à ce phénomène.

Dans ce contexte, peu de solutions se présentent à nous : maîtriser sans cesse nos dépenses et accroître toujours plus nos richesses. Si cela peut paraître étranger aux préoccupations des Ézanvillois, il en va néanmoins de l'avenir même des services publics que notre ville pourra assurer durant les prochaines années.

En nous demandant toujours plus de prestations, pour les plus jeunes, pour les anciens, pour celles et ceux qui font et animent la ville au quotidien, les habitants qui rejoignent aujourd'hui Ézanville comparent bien souvent notre niveau de service public avec celui d'une commune de 15 000 ou 20 000 habitants... Comme vous, j'en suis fier.

Mais sauf à accroître de façon déraisonnable la fiscalité – ce à quoi, je ne peux me résoudre –, je souhaite rappeler à chacun, anciens et nouveaux habitants, une chose simple : construisons de façon équilibrée notre commune, en recherchant de nouveaux services à la population mais aussi les leviers d'un nouveau développement économique, le renforcement de nos infrastructures et la recherche de nouvelles mutualisations, notamment intercommunales, l'équilibre de nos finances et l'attractivité de notre territoire.

Ma volonté n'est pas d'obérer les capacités futures de notre ville. Nous ne pourrions jamais faire au-delà de nos propres moyens. Et nous ferons toujours mieux si le Département et la Région nous épaulent. Plus que jamais, l'ambition se conjugue là aussi avec le réalisme.

**Alain BOURGEOIS,  
Maire d'Ézanville**

## Envie de créer votre association ?

Retrouvez toutes les informations nécessaires à la création et à la gestion d'une association sur

[www.associations.gouv.fr](http://www.associations.gouv.fr)

# La Ville soutient l'e

Culture, sports, loisirs, mais aussi humanitaire, cadre de vie, social, santé, handicap... la Ville tient à soutenir ceux qui s'investissent, en valorisant les actions et les projets des associations, en les accompagnant dans leurs démarches pour les aider à mener à bien les objectifs qui s'intègrent à la politique municipale.



**Interview de Pierre Grégoire,  
Adjoint au Maire délégué aux associations sportives**

### Pourquoi la commune met-elle un point d'honneur à soutenir les associations ?

*Aujourd'hui ce sont plus de 50 associations qui animent et dynamisent la commune au quotidien. La municipalité voit dans le tissu associatif riche et diversifié de la ville, une garantie pour pouvoir mener à bien des projets et favoriser une participation des citoyens devenue indispensable aujourd'hui dans la mise en œuvre de l'action publique municipale.*

*sible, à déployer les moyens nécessaires au bon fonctionnement technique des associations. Ainsi, tout au long de l'année les locaux mis à disposition pour permettre aux membres d'exercer leur activité ou d'organiser leurs manifestations et du matériel municipal sont prêtés avec le soutien des agents de la commune.*

*Il ne faut oublier non plus que bien que la Ville n'ait pas vocation à accueillir tous les sièges sociaux des associations, certaines disposent d'une boîte aux lettres dans l'enceinte de l'Hôtel de Ville.*

### Comment se traduit le soutien de la commune aux associations ?

*Il s'agit d'un engagement constant. Tout d'abord il y a les subventions versées chaque année et qui ont augmenté de 6 % depuis 2007. Pour l'année 2011, une cinquantaine d'associations ont pu bénéficier d'une enveloppe globale de 164 153 € de subventions communales.*

*D'autre part, bien que la ville ne soit pas un prestataire, elle n'hésite pas, dans la mesure du pos-*

### Pouvez-vous nous parler du projet de convention entre la Ville et les associations ?

*Il s'agit de remettre à plat l'ensemble des mises à disposition dont nous venons de parler (locaux, matériel, personnel) entre la municipalité et les associations au travers d'une convention de partenariat. Celle-ci définira précisément les règles de mise à disposition de locaux et de matériel et les contreparties auxquelles s'engagera chaque association.*



## USEE : la plus ancienne association ézanvilloise se sporte bien !

*Avec ses 12 disciplines sportives, plus de 100 créneaux horaires, 6 sites de pratiques différents et ses 1900 adhérents, l'Union Sportive Ézanville-Écouen est à la hauteur de ses ambitions résumées par son slogan : le sport à votre porte !*

*C'est en 1936 que naît l'USEE avec pour seul et unique sport, le football. À l'époque, les joueurs se réunissent sur le terrain où est construit le quartier des Ouches, donné par Mme Dupille en mémoire de son fils décédé prématurément. Ce terrain était d'ailleurs déjà utilisé par quelques joueurs de l'ASE qui décident de se rallier à l'USEE.*

*Quelques années plus tard, en 1943, c'est au tour du cyclisme de rejoindre l'USEE puis, pendant la guerre, le basket féminin. Puis il faudra attendre les années 1967-1969 (entre-temps, le basket féminin a disparu) pour que, conséquence de l'urbanisation d'Ézanville, de nouvelles sections naissent comme le judo puis le rugby à XIII. S'en suivent d'autres disciplines grâce à la construction d'équipements par la municipalité.*

*Des efforts que la Ville d'Ézanville poursuit. Après l'extension du Complexe de la Prairie, les nouveaux équipements du Parc des sports du Pré Carré, avenue du Maréchal Foch, seront inaugurés en février 2012. Les sportifs pourront ainsi profiter de vestiaires et d'un club house sur plus de 500 m<sup>2</sup> et de tribunes pouvant accueillir 300 supporters. Et avec plus de 84 000 euros de subventions octroyées à l'USEE pour l'année 2011, la Ville ne cesse de démontrer son soutien au développement de la pratique sportive.*

# Engagement associatif!



## L'Union Familiale sous les projecteurs

Comme vous avez pu le constater dans l'agenda du mois, la Compagnie de l'Union Familiale remonte sur les planches cette année pour vous présenter une comédie de qualité. L'occasion de revenir sur une des associations les plus anciennes d'Ézanville.

Tout commence avec l'achat de la salle de théâtre appelée à l'époque « Salle Bleue », achetée dans les années 1930 par le curé de la commune, le Père Hugues. En 1937, l'Abbé Marquis, qui lui succède, crée « l'Union Familiale ». La salle servait d'une part à rassembler les enfants du patronage et d'autre part elle était utilisée par Marguerite Massiani qui donnait aux filles des cours de chant et de comédie. La vocation finale de cette salle était donc déjà toute définie.

Marguerite Massiani y organisait également des spectacles, ballets et opérettes avec des adultes. Après une coupure à la guerre de 39/45, les activités reprirent jusqu'en 1955. Puis pendant la rénovation et l'agrandissement de l'église, la salle fut utilisée pour la messe, les baptêmes et les communions.

M. Paul Bachy, qui était devenu le président de l'Union Familiale, avait souscrit un emprunt pour financer l'agrandissement de l'église et c'est la raison pour laquelle l'association se lança dans l'organisation de kermesses et de la brocante du jour de la fête des mères.

Par la suite, la salle de théâtre a reçu le nom de « Salle Madeleine et Albert Besnard ». Ce couple Ézanvillois a participé en tant que comédien à de nombreuses représentations et a contribué à rénover, peindre, bichonner cette salle pendant de longues années.

Après une longue période de relâche, deux habitantes d'Ézanville, Sylvie Géremia et son



amie Chantal Frebet relevèrent le défi de rouvrir le théâtre en 1999 en créant pour cela une troupe permanente avec le soutien de Marinette Gallicher et d'Abel Caffiaux.

Depuis 2007, Pierre Kabaili assure la mise en scène. Cette nouvelle troupe baptisée « Les Comédiens de l'Union Familiale » orientée vers le théâtre de boulevard, nous offre des spectacles enlevés, divertissants et de grande qualité.

Nous avons appris dernièrement, qu'une formation de musiciens de jazz, a rejoint les « artistes » et travaille sur un prochain spectacle, ouvrant ainsi les lieux à l'univers de la musique.

Il est important de souligner que toutes les personnes œuvrant sont des bénévoles. Les fonds récoltés par les spectacles ou la vente des meubles rénovés lors de la kermesse annuelle servent tout au long de l'année, au soutien d'actions caritatives locales, aux travaux de rénovation du théâtre mais également à la Salle Paul Bachy contiguë.

Cette salle a d'ailleurs été entièrement rénovée cet été et peut être mise à disposition par l'Union Familiale pour divers événements.

## Créer son association dès 16 ans : c'est possible !

Depuis l'été dernier, les jeunes Français peuvent désormais créer leur propre association dès l'âge de 16 ans et la gérer administrativement sous réserve d'un accord écrit de leur représentant légal. Cet **abaissement de la majorité associative de 18 à 16 ans (article 45 de la loi)** à l'initiative du ministre de l'Éducation nationale, Luc Chatel, marque la volonté du gouvernement de mettre en œuvre une politique en faveur de la jeunesse qui repose sur la capacité à entreprendre et à s'investir dans des activités d'intérêt général favorisant la responsabilité, l'autonomie et la constitution de réseaux.

L'Union Familiale est toujours à la recherche de nouveaux bénévoles. Si vous estimez avoir un don non seulement de comédien, mais également de couturier ou de décorateur, une expérience de la régie, ou tout simplement du temps à consacrer, n'hésitez pas à prendre contact pour proposer votre aide.

### CONTACTS :

Le Président **Gérard Mecqinon**

[g.mecqinon@laposte.net](mailto:g.mecqinon@laposte.net) / 01 39 91 24 71

Pour le Théâtre : **Sylvie Géremia**

[sylvie.geremia@gmail.com](mailto:sylvie.geremia@gmail.com) et <http://theatre.uf.free.fr>

Et pour la location de la salle : **Frank Leroux**  
[lerfrnk@aol.com](mailto:lerfrnk@aol.com)

## La loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et la liberté d'association

Le 1<sup>er</sup> juillet 1901, Pierre WALDECK-ROUSSEAU fait adopter, au terme d'une longue bataille parlementaire, la loi « relative au contrat d'association », d'une portée considérable et qui garantit une des grandes libertés républicaines. Ainsi, tout citoyen dispose du droit de s'associer, sans autorisation préalable. La loi « 1901 » fonde le droit d'association sur des bases entièrement nouvelles. Elle préserve la liberté et les droits des individus tout en permettant leur action collective. Elle met fin au régime restrictif et d'interdiction préventive de la loi « Le Chapelier », de l'article du code pénal, de la loi de 1854. Elle ne restaure rien du droit corporatif d'antan et fonde le droit d'association sur les principes issus de la révolution de 1789 : primauté de l'individu, de ses droits et de sa liberté, liberté d'adhérer ou de sortir d'une association, limitation de l'objet de l'association à un objet défini, égalité des membres d'une association, administration de l'association par libre délibération de ses membres. La loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et le décret du 16 août de la même année constituent les deux textes fondamentaux sur lesquels repose le fonctionnement des associations.

### DES CHIFFRES À LA HAUTEUR DE L'ENGAGEMENT MUNICIPAL ENVERS LES ASSOCIATIONS

**164 153** : c'est le montant total des subventions octroyées aux associations en 2011

**395** : c'est le nombre de tables déplacées

**1193** : c'est le nombre de chaises déplacées

**950** : c'est le nombre d'heures d'occupation de salles



## > Le CCAS acteur de la Journée Nationale sur l'Aide alimentaire



L'Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale (UNCCAS) a organisé le 5 octobre dernier, une journée nationale à l'attention des C.C.A.S et de leurs partenaires sur l'aide alimentaire. Plus de 150 professionnels du secteur social ont participé à cette manifestation.

Cette journée a été l'occasion de présenter les résultats de l'enquête menée sur l'aide alimentaire mais également d'échanger des expériences sur ce que font les C.C.A.S. dans ce domaine.

Le C.C.A.S. d'Ézanville est intervenu pour expliquer son fonctionnement et répondre aux questions de la salle sur cette thématique.

## > Des centenaires à Ézanville



Le 22 octobre dernier, Mme Amelhine a célébré ses 100 ans à Eleusis entourée de ses proches lors d'une petite fête organisée pour l'occasion. Quelques jours avant, Mme Dehlinger fêtait quant à elle ses 104 printemps à la RPA Les Cèdres. Chacune des centenaires s'est vue offrir un bouquet de fleurs de la part du Maire et Mme Mattioda, adjointe chargée des Seniors.

## > Un début encourageant pour la Semaine du goût

Cette année, en partenariat avec l'ADEC'E, la nouvelle association des commerçants ézanvillois, la municipalité avait décidé de célébrer la Semaine du Goût. Les enfants des Accueils de loisirs de la Maison de l'Enfance ont eu la chance de visiter la Cuisine Centrale où sont confectionnés leurs repas puis de déguster un goûter offert par les commerçants de la Ville. Au menu de cette collation, qui a également été offerte aux Ézanvillois durant la semaine, émulsions de fruits frais offerts par notre producteur local M. Vavasseur et 2L Rôtisserie et crêpes confectionnées par le Jean Bart. Les enfants ont ensuite pu découvrir une exposition maraîchère grâce aux légumes prêtés par l'association des Jardiniers Bios d'Ézanville.



## > Vacances de la Toussaint : pas de place à l'ennui !

Pour leurs premières vacances depuis la rentrée des classes, les enfants ont pu profiter d'une véritable semaine de détente et de loisirs grâce aux structures d'accueil municipales.

Du côté de la Maison de l'Enfance, c'était ambiance Far West pour les maternelles qui se sont transformés en petits cow-boys et en Indiens à travers des jeux, sorties et activités manuelles. Chez les élémentaires, le développement durable et le recyclage étaient au centre des animations proposées à nos petits écocitoyens en herbe.



Une grande soirée pyjama a réuni les maternelles et les élémentaires pour une nuit à la Maison de l'Enfance avec au programme repas, jeux, film et petit-déjeuner équilibré.

Au Service Jeunesse et Familles, qui faisait sa rentrée le 24 octobre dernier, l'ambiance était aussi à la détente avec des sorties, jeux, activités manuelles et sportives, mais également au travail avec l'aide aux devoirs. Pour fêter Halloween, les petits et les grands sont allés frissonner au Parc Astérix lors de la grande journée « Peur sur le parc ».

Le SMJF organisait par ailleurs une soirée « retrouvailles-Été Jeunes » le 22 octobre dernier. L'occasion pour une quarantaine de jeunes qui avaient passé l'été ensemble de se retrouver autour d'un buffet, d'un magicien et d'un DJ. Cette soirée a également permis à l'équipe d'animation d'avoir un retour des actions de l'été grâce aux questionnaires de satisfaction remplis par les jeunes et les parents.



## > Léonardo recherche des bénévoles

Chaque année, l'association « Autour de Léonardo » reconstitue une somptueuse fresque historique, sous forme de parcours-spectacle, dans le parc du prestigieux château d'Écouen !

Vous voulez exprimer vos talents de comédiens ? Ou vous préférez peut-être devenir figurants et plonger en costume au temps de la Renaissance ?

À moins que vous ne soyez plutôt attiré par la création et la réalisation de costumes ou de décors ou encore aider à la bonne marche du spectacle ?

« Autour de Léonardo » recherche toujours de nouveaux bénévoles pour agrandir sa grande famille. N'hésitez pas à la rejoindre pour ce spectacle passionnant, réalisé par des passionnés !

Pour sa saison 2012, elle convie donc toutes les personnes intéressées par ce projet, à venir participer à une réunion de présentation qui se tiendra de 14 h 30 à 18 h dans la salle de la Grange à dime à Écouen (à côté de la mairie) :

- soit le dimanche 20 novembre 2011
- soit le dimanche 22 janvier 2012
- soit le dimanche 12 février 2012

Pour en savoir davantage, nous vous invitons également à vous rendre sur le site de l'association : [www.autourdeleonardo.org](http://www.autourdeleonardo.org) ou par téléphone au 09 53 83 50 08.

## « Nous vous l'avions dit : c'est écrit ! »

La gauche socialo-éclo-communiste d'Ézanville aurait-elle oublié les résultats des dernières élections? Confondrait-elle ses « primaires citoyennes » avec la vraie vie électorale de notre pays, rythmée par les scrutins nationaux et locaux? Pis, penserait-elle, avec six Conseillers issus du PCF, du PS et des Verts être majoritaire au sein du Conseil municipal? À ce titre, la dernière réunion de notre Conseil a été édifiante: volonté de s'ingérer dans toutes les affaires municipales, au motif que « l'opposition a des droits », votes négatifs sur des déli-

bérations intéressant l'avenir de la ville et de ses agents, esclandres à répétition, départ de la salle, déclarations et amalgames mensongers... En d'autres termes, nous avons tous retrouvé une opposition arrogante, méprisante, peu convaincante, et au final, plus soucieuse de l'image qu'elle se donne à elle-même que de l'intérêt des Ézanvillois. À grandes envolées de gourmettes, l'opposition municipale réclame des « compte-rendus », sans doute pour se satisfaire, à la relecture de ses propres interventions, du bien-fondé de ses propos

incantatoires. « Démocratie, démocratie! » vocifère-t-elle. Certes..., mais encore faudrait-il qu'elle soit aussi porteuse de propositions alternatives. Car, en dehors du « rasons gratis » et du « toujours plus », cette gauche-là n'a décidément aucun projet. Aucun projet constructif pour notre ville, aucun projet d'envergure pour les Ézanvillois, aucune vision d'avenir, aucune perspective durable. Décidément, cette gauche n'a qu'une vocation... d'archiviste.

### La majorité du Conseil Municipal

## TRIBUNE DE L'OPPOSITION

### La coupe est pleine !

La rentrée commence mal et bien tardivement pour le conseil municipal. En effet, depuis le 30 juin 2011, il n'y a eu aucun conseil municipal, aucune commission scolaire malgré les problèmes importants depuis la fin de la dernière année scolaire, aucune commission Urbanisme, aucune commission Appel d'offres, aucune commission Enfance jeunesse. Plus grave encore, le compte rendu du conseil du 30 juin ne nous a toujours pas été transmis mais a pourtant été affiché dans une forme trop succincte, ne faisant état que des votes mais ni des débats, ni de nos questions, ni de nos déclarations. Ce n'est sans doute pas un hasard!! Les réponses doivent embarrasser... puisqu'elles traitaient de points importants:

- L'école Le Village: à quand la construction de l'extension pourtant promise pendant la campagne électorale et maintenant indispensable depuis l'ouverture d'une classe à la rentrée de septembre? Et à ce jour toujours pas budgétée malgré les promesses récentes faites aux parents!
- Une explication sur le jugement de la Cour régionale des comptes et le montant litigieux de 102 007,48 € dont un trop perçu par le maire et ses adjoints.

- Un bilan financier de la Brocante.
- La volonté délibérée de ne pas tenir de commissions permet à la majorité d'éviter de traiter de questions graves:
- La Maison de l'enfance: déjà saturée quelques semaines après son ouverture, par manque d'anticipation et par incompétence à quantifier les besoins des Ézanvillois.
- Quelle solution en cas d'ouverture probable d'une classe à l'école Albert Camus?
- Ézanville a-t-elle contracté des emprunts toxiques auprès de Dexia comme le signale la carte des collectivités concernées publiée sur le site du journal Libération?

- Les conséquences de la réforme des collectivités territoriales.

De manière générale, une volonté d'opacité, notamment sur les choix financiers ou sur les projets qui engagent la commune. Le Maire, Alain Bourgeois considère les conseils municipaux comme une chambre d'enregistrement. Les élus de sa majorité ne participent même pas aux débats et semblent peu informés et peu concernés par les problèmes évoqués dans l'ordre du jour, se contentant alors de voter comme le Maire.

Alors qu'ils se permettent de critiquer dans la dernière tribune notre mobilisation sur les ouvertures et fermetures de classes, ils ont refusé de signer la pétition contre les suppressions de postes pourtant portée par le Président UMP de l'association des Maires de France, pétition que nous avons soumise au vote lors du conseil municipal du 30 juin. Excédés par cette attitude désinvolte et irresponsable qui bafoue à répétition nos droits d'élus et la démocratie, nous avons quitté le conseil municipal du 13 octobre après avoir participé aux débats et fait une déclaration qui devra figurer au compte rendu de ce conseil.

**L'équipe Une Énergie nouvelle pour Ézanville:**  
**Philippe Demaret, Paule Schaauff, Sébastien Zriem, Christiane Rochweg, Paul Augot et Sylvie Dufils**



▲ Le plus gros des travaux de la place Elluin Devillers sera terminé à la fin du mois. Un éclairage public provisoire sera ensuite installé par la CCOFP.



▲ Remise des médailles du travail par le Maire.



▲ Le Maire et Mme Mattioda, adjointe chargée des Seniors, célèbrent les anniversaires des résidents de la RPA.

# Travaux dans les écoles pendant les vacances de la Toussaint



Réfection des enrobées devant l'entrée de l'école des Bourguignons



Réfection des plafonds à l'école des Bourguignons

Réfection du sol du second réfectoire de l'école du Village



## • Taxe foncière 2011

Les avis d'imposition correspondant à la taxe foncière 2011 sont en cours d'expédition. La date limite de paiement portée sur ces avis est le 15 décembre 2011.

## • Déviation

Afin de finaliser la mise en œuvre du pavage de la Place Elluin Devillers, nous vous informons que la rue des Écoles sera fermée à la circulation (sauf aux riverains et véhicules de secours) du lundi 14 novembre au lundi 21 novembre 2011 inclus, entre la place Elluin Devillers et l'intersection rue de Bellevue - rue de l'Ancienne Poste.

Des déviations seront mises en place, empruntant les rues de l'Église, Jean Moulin Paris et avenue de Reims.

## • Inscription sur les listes électorales

Pensez à vous inscrire avant le 31 décembre 2011 muni de votre carte nationale d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile récent. Vous pouvez également télécharger l'imprimé sur le site de la ville [www.ezanville.fr](http://www.ezanville.fr) et nous le retourner avec les pièces justificatives.

Si vous avez changé d'adresse dans Ézanville, pensez également à le signaler au service Élection qui se tient à votre disposition pour tous renseignements complémentaires au 0139354480.

## • Restos du Cœur

Le centre de Bouffémont dont dépend Ézanville accueille les personnes bénéficiaires du 2 décembre 2011 au 31 mars 2012 pour une distribution alimentaire le vendredi et le samedi matin de 8 h 30 à 11 h 15 et le vendredi après-midi de 14 h à 18 h. Les inscriptions auront lieu tous les vendredis et samedis matins à partir du 25 novembre 2011 de 8 h 30 à 11 h 15 au centre des Restaurants du Cœur, 17 allée de la Gare à Bouffémont (0139 91 84 93). Se munir des justificatifs habituels.

## • Rappel astreinte Police Municipale

La Police municipale est d'astreinte du lundi au vendredi de 17 h à 8 h et le week-end.

Le service est joignable aux numéros suivants 0139354498 et 0671727946.

## • Animation Judo

Le Judo Club Ézanville, avec le concours de la caisse du Crédit Agricole Île de France, organise une animation Judo le dimanche 20 novembre 2011 au complexe de la prairie à Ézanville à partir de 9 h.

## • Fête de la Famille 2012

À vos agendas ! La Fête de la Famille se déroulera le samedi 2 juin 2012. Ouverte à tous les Ézanvillois, la Fête de la Famille est animée par les structures municipales que sont la Maison de l'Enfance, le Service Jeunesse et la RPA.

## • Marché de Noël de Plaine de Vie

L'association Plaine de Vie organise un marché de Noël le jeudi 1<sup>er</sup> décembre de 16 h à 19 h dans ses locaux à Ézanville. Au programme : vente de fromages et de pains biologiques, vente de bijoux et d'objets artisanaux.

**Naissance**  
**Septembre**  
 Sofia Amdouni-Lebacq,  
 Aaron Blouin-Lemdani,  
 Eloane Fidele, Matis Le  
 Bigot, Alessio Veillard-  
 Beretta,  
**Octobre**  
 Noémie Videira, Enzo Re,  
 Valentin Huard, Raphaël  
 Garcia, Daria Dumitroiu,  
 Louane Cardoso

**Mariages**  
**Octobre**  
 Julie Olivier et Loïc Delattre

**Décès**  
**Septembre**  
 Jacqueline Hervy  
**Octobre**  
 Franco Poletti, Maud Finkel,  
 Marie Karabedow, Roger  
 Pichaud, Michel Divert,  
 Sébastien Gonzalez-  
 Gonzalez

**CARNET**